



Situation du marché du travail au 1er semestre 2013 en région Champagne-Ardenne

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (SESE)**

Près de 107 000 demandeurs d'emploi en région à fin juin 2013¹

Fin juin 2013, la région compte environ **107 000 demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois**², dont 69% de demandeurs n'ayant exercé aucune activité au cours du mois³. 42% de ces demandeurs d'emploi résident dans la Marne, contre 24% dans l'Aube, 22% dans les Ardennes et 12% en Haute-Marne.

Dans la catégorie ABC, la région se caractérise par une plus forte représentation qu'en France métropolitaine :

- **des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans** (17,6% des demandeurs contre 16,3% en France métropolitaine), la Haute-Marne enregistrant la plus forte part de jeunes de moins de 25 ans (18,8% de la demande d'emploi).
- **des demandeurs d'emploi de longue durée** (42,4% contre 40,8% en France métropolitaine) ; les Ardennes se distinguent avec 45,8% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Par ailleurs, 20,9% des demandeurs d'emploi champardennais ont 50 ans et plus (niveau équivalent au niveau national).

Une progression du nombre de demandeurs d'emploi supérieure en région à celle du niveau de France métropolitaine

Sur le 1^{er} semestre 2013, la demande d'emploi en catégories ABC progresse de 4,5%, contre une hausse de 3,9% en France métropolitaine. La hausse enregistrée sur les 6 premiers mois de l'année 2013 en région est cependant inférieure à celle enregistrée en 2012 et en 2011 sur la même période (respectivement +5% et +4,9%).

En région, la hausse semestrielle la plus forte est enregistrée **dans les départements de la Marne (+5,6%) et de l'Aube (+4,3%)**. En termes de publics touchés par le chômage, sur le semestre :

- le nombre de demandeurs d'emploi masculin progresse de manière plus prononcée que celui des femmes (respectivement +5,4% et +3,7%) ;
- la progression de la demande d'emploi du public senior⁴ (50 ans et plus) est supérieure à la moyenne régionale tout public confondu (+6,5% contre +4,5% en moyenne régionale) ; à contrario, le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi augmente moins fortement (+2,2%) ce qui peut tenir aux dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes.
- le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an s'accroît de manière importante (+9,5%).

¹ Sources : STMT, Pôle emploi-Dares, données CVS – Catégories ABC

² Catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant exercé une activité réduite au cours du mois.

³ Catégorie A

⁴ Note : A compter du 1^{er} janvier 2012, les dispositions du code du travail relatives à la dispense de recherche d'emploi des seniors sont abrogées.

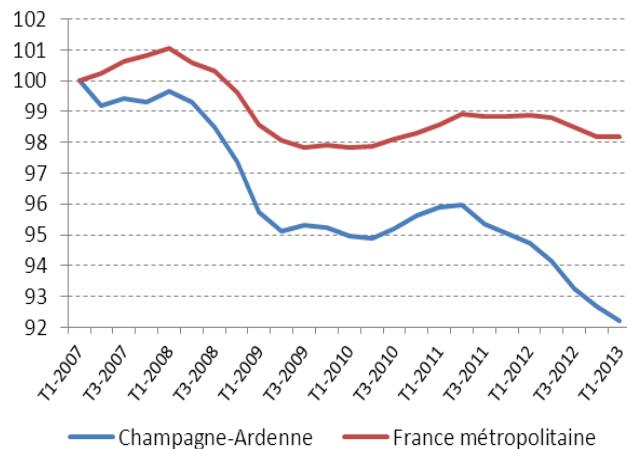
Au total, entre janvier et juin 2013, environ 60 200 personnes se sont inscrites à Pôle emploi en catégories ABC et 56 100 personnes sont sorties des listes de Pôle emploi.

Des difficultés économiques persistantes au regard de la baisse de l'emploi salarié, du recours au chômage partiel et de la chute des offres d'emploi déposées

La baisse de l'emploi salarié marchand (hors agriculture) enregistrée depuis le milieu de l'année 2011 se poursuit début 2013 ; au 1^{er} trimestre 2013, comparativement au 4^e trimestre 2012, l'emploi salarié marchand global chute de 0,5% en région contre -0,1% en France métropolitaine. Seul, l'emploi intérimaire tend à se redresser (+5,7% entre le dernier trimestre 2012 et le 1^{er} trimestre 2013) ; ce regain du recours à l'emploi intérimaire est par ailleurs plus important en région qu'en France métropolitaine (+2,6%).

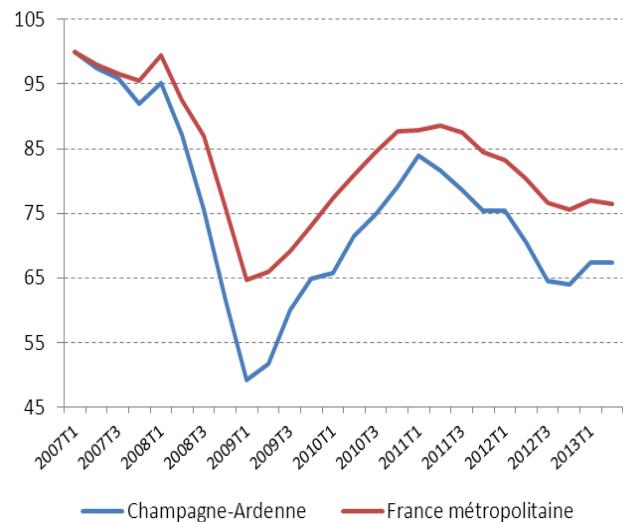
Évolution de l'emploi salarié marchand

Champagne-Ardenne/France métropolitaine



Évolution de l'emploi intérimaire

Champagne-Ardenne/France métropolitaine



Champ : France métropolitaine au lieu de travail, emploi salarié dans les secteurs essentiellement marchands, hors agriculture et particuliers employeurs - données CVS

Source : Insee, Estimations d'emploi – base 100 au 1^{er} T 2007

Source : Insee, estimations d'emploi – données trimestrielles CVS (nombre de salariés) – base 100 au 1^{er} trimestre 2007

Parallèlement, les demandes anticipées de chômage partiel⁵ pour faire face aux baisses d'activité sont plus fortes sur le 1^{er} semestre 2013 qu'elles ne l'étaient en 2012 sur la même période : environ 2 millions d'heures de chômage partiel, pouvant ou non être utilisées ensuite, ont été autorisées pour près de 400 établissements sur 2013, soit 55% de plus qu'en 2012. Début août, environ 500 000 heures de chômage partiel ont été utilisées par les établissements champardennais soit un taux de consommation de 25%.

⁵ Source : DGEFP (Sinapse) ; calculs ESE-Direccte Champagne-Ardenne

Note : Entre mars 2012 et juin 2013, l'autorisation administrative préalable de chômage partiel est supprimée.
Jusqu'au 11 mars 2012, le Code du travail prévoit qu'un employeur doit adresser une demande préalable d'indemnisation au titre du chômage partiel auprès du préfet.
Pour toutes les mises en chômage partiel réalisées à compter du 11 mars 2012, cette autorisation préalable est supprimée, l'autorisation du recours au chômage partiel étant alors accordée par l'administration rétroactivement, au moment de la demande mensuelle de remboursement transmise par l'employeur.
Depuis le 14 juin 2013, les entreprises doivent à nouveau effectuer une demande d'autorisation auprès de l'Unité Territoriale de la Direccte dont elles relèvent. L'autorisation est réputée accordée tacitement dans le délai de 15 jours.

Parallèlement, le volume de licenciements économiques⁶ enregistrés sur le 1^{er} semestre 2013 (environ 1 900) est supérieur à celui enregistré sur la même période en 2012 (environ 1 750) et 2011 (environ 1 500) et la tendance aux recrutements est à la baisse au regard du volume d'offres d'emploi déposées auprès de Pôle emploi : -25% d'offres entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013.

Construction et industrie : premiers secteurs touchés par les difficultés économiques

Les secteurs les plus touchés par les difficultés demeurent les secteurs de la construction et de l'industrie.

Au 1^{er} trimestre 2013, le secteur de la construction enregistre une diminution de ses effectifs salariés de 1,8%⁷ par rapport au dernier trimestre 2012 (contre -0,5% tous secteurs confondus) et de 5% sur un an (contre -2,7% tous secteurs confondus). Sur le 1^{er} semestre, la construction enregistre 15% des licenciements économiques alors que le secteur représente 10% de l'emploi salarié en région.

Les difficultés économiques du secteur tiennent à plusieurs facteurs :

- **Un contexte démographique structurellement moins favorable en région** qu'au niveau national (liée au déficit migratoire) qui implique un faible dynamisme de la construction. A titre d'illustration, sur l'année 2012, près de 4 600 logements ont été mis en chantier et environ 7 000 logements ont été autorisés (ce qui représente 1,4% du total des logements mis en chantier et autorisés au niveau France métropolitaine alors que la région regroupe 2,1% de la population de France métropolitaine).
- **Une chute de la construction de logements dans le contexte de crise économique** : entre 2011 et 2012, baisse de 1,2% de logements autorisés (contre -6,1% en France métropolitaine), et de 29,6% de logements mis en chantier (contre -16% en France métropolitaine). Cette diminution se poursuit au 1^{er} trimestre 2013 : -4,4% de logements autorisés et -4,1% de logements commencés par rapport au dernier trimestre 2012.
- **Une baisse de la consommation des ménages** liée, d'une part, au contexte de crise qui implique une limite des dépenses et une tendance à l'épargne (surcollecte sur le livret A), d'autre part, à l'instabilité des dispositifs d'aide (fin de la loi Scellier...)
- **Une baisse des investissements des collectivités territoriales** sur le champ du bâtiment et des travaux publics évoquée par certains acteurs pour différentes raisons :
 - Frilosité des collectivités à engager des travaux et tendance à étaler davantage leur projet dans le temps, au regard des moyens financiers plus limités et de la complexité de la réglementation : les collectivités qui avaient auparavant recours aux services de la DDE en appui technique avant le lancement de travaux ne peuvent plus et doivent donc recourir à des bureaux d'études spécialisés peu nombreux en Champagne-Ardenne ce qui implique un surcoût pour les collectivités.
 - Difficultés des collectivités territoriales à obtenir des prêts bancaires, avant la mise en place de la banque postale
 - Arrivée à terme de plans type ANRU (dans la Marne)

⁶ Source : UT - Direccte

⁷ Source : Insee, estimations d'emploi – Dernières données disponibles

- **Une concurrence d'entreprises étrangères de plus en plus prégnante**

Le secteur industriel et notamment les secteurs en lien avec la filière automobile connaissent également une poursuite des difficultés en ce début 2013.

Les secteurs industriels en lien avec la filière automobile sont ceux qui sollicitent le plus de chômage partiel : environ 70% des heures de chômage partiel autorisées au 1^{er} semestre 2013 (pouvant ou non être utilisées) le sont par ces secteurs.

Par ailleurs, le chômage partiel qui parvenait encore en 2012 à amortir en partie les licenciements économiques semble avoir un effet plus limité en 2013 : 19% des licenciements économiques sont enregistrés dans les secteurs industriels en lien avec la filière automobile sur la période janvier-juin 2013 alors que sur l'année 2012, ces mêmes secteurs représentaient 9% du total des effectifs licenciés.

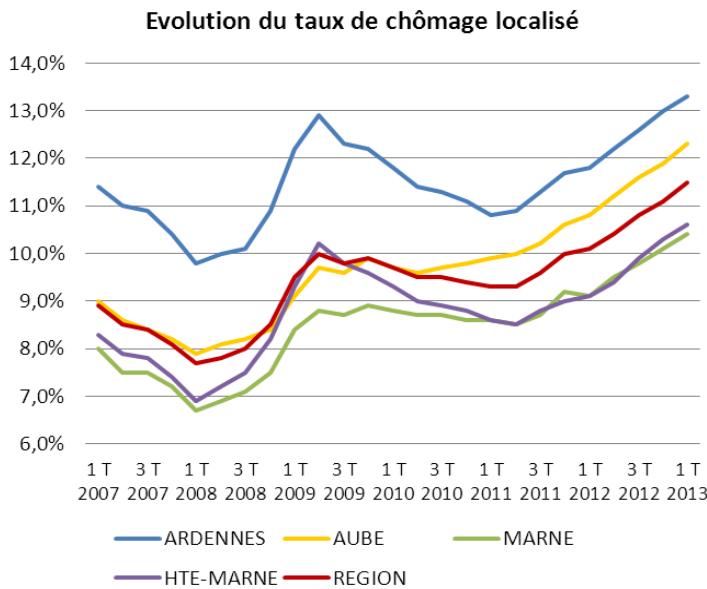
Les difficultés économiques de la filière tiennent à plusieurs facteurs :

- Une baisse des ventes et des nouvelles immatriculations qui tient notamment à la structure du pouvoir d'achat des ménages et à une offre de véhicules aux tarifs ne correspondant pas toujours aux moyens des consommateurs ;
- Une surcapacité de production et une politique de déstockage des grands constructeurs qui réduit l'activité des sous-traitants ;
- Une tendance à la ré-internalisation de certaines activités R&D par les grands constructeurs ; plusieurs programmes de recherche ont par ailleurs été annulés par les constructeurs, ce qui réduit d'autant la charge des sous-traitants des constructeurs ;
- L'évolution des prix et des conditions d'accessibilité du pétrole et d'autres matières premières comme le lithium ou le chrome : influence sur la compétitivité des prix de l'offre d'équipements et de services ;
- des délocalisations des constructeurs français vers l'Europe de l'est et l'Espagne ;
- Une tendance des constructeurs donneurs d'ordre à s'inscrire dans une logique de recherche de prix bas, et un différentiel de compétitivité en défaveur des sous-traitants nationaux.

Un taux de chômage localisé⁸ à 11,5% au 1^{er} trimestre 2013

Le taux de chômage régional atteint 11,5% au 1^{er} trimestre 2013, contre 10,4% en France métropolitaine. Il augmente de 0,4 point en un trimestre, de 1,4 point sur un an. Le département des Ardennes enregistre le taux de chômage le plus fort (13,3%) suivi de l'Aube (12,3%), de la Haute-Marne (10,6%) et de la Marne (10,4%).

⁸ Source Insee



Source : INSEE, taux de chômage localisé – données CVS – base 100 au 1^{er} trimestre 2007

Définitions

Catégories des demandeurs d'emploi :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

Taux de chômage localisé (Source Insee) : Il résulte du rapport entre l'estimation du nombre de chômeurs, en moyenne trimestrielle (données CVS) et la population active, en moyenne trimestrielle, estimée au lieu de résidence (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Internet

Retrouvez l'ensemble des publications du Service Etudes, Statistiques, Evaluations (SESE) sur le site internet de la DIRECCTE Champagne-Ardenne dans la rubrique "Etudes et Statistiques" : chiffres du chômage, notes de conjoncture, synthèses et rapports d'études, cartes de la région notamment.

<http://www.champagne-ardenne.direccte.gouv.fr>

PREFECTURE DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Champagne-Ardenne

SESE - Service études, statistiques et évaluations

Téléphone : 03.26.69.57.27 - Télécopie : 03.26.69.57.22

ISSN : 1269-061X

Directeur de la publication : Patrick AUSSEL